

GRAND PRIX E.Leclerc

BAYONNE - MOUGUERRE



DIMANCHE 17 MARS

**COURSE DE CYCLISME SUR ROUTE
OPEN 123 & ACC**

DÉPART 14H30

CENTRE E.LECLERC BAYONNE, 90 AVENUE HENRI DE NAVARRE



**RD
CYCLES**

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

mouguerre
MUGERRE

HISTORIQUE

Dimanche 17 mars, c'est un classique de début de saison qui attirera les amoureux de la petite reine. La course amateur Bayonne-Mouguerre, organisée par l'Aviron Bayonnais et inscrite au calendrier FFC régional, réunira près de 150 coureurs Open 1-2-3 et Access.

Pour ces 110 kilomètres de course, les compétiteurs s'élanceront à 14 h 30 de l'hypermarché Leclerc de Bayonne Nord, partenaire de la compétition, avant un départ réel au niveau du Centre Européen de Fret. La course verra son arrivée jugée à Mouguerre au niveau du château d'Aguerria.

C'est à n'en pas douter une compétition de haut vol qu'offriront les coureurs, d'autant que les coureurs ont bénéficié de bonnes conditions de préparation hivernale. Le parcours exigeant de la course cycliste de Bayonne tiendra cette année encore toutes ses promesses. Après une première boucle par La Bastide-Clairence et Hasparren, les coureurs auront à gravir plusieurs difficultés, dont la côte des Tisserands à Bardos ou celle des Canards à Guiche, qui départagera les prétendants au Grand Prix de la Montagne. A l'heure de l'explication finale, après un passage par les bosses d'Urcuit et Lahonce, les plus en forme jetteront leurs dernières forces dans l'ascension de la côte de la Croix de Mouguerre, dont la longueur pourrait s'avérer redoutable, dans un contexte de fin de course.

Quoi qu'il en soit, au terme des 110 kilomètres vallonnés, pas un des coureurs, pour sûr, n'aura démérité.

PALMARES

2023 - *Benedict BEAUREGARD (Lescar VS)*

2022 - *Julien SEIGNEURIN (VC Nayais)*

2021 - *édition annulée pour cause de crise sanitaire*

2020 - *édition annulée pour cause de crise sanitaire*

2019 - *Dorian CARREAU (CC Marmandais)*

2018 - *Patxi DARTHAYETTE (Aviron Bayonnais)*

2017 - *Thomas GUITARD (Lescar VS)*

RÉCOMPENSES & PRIX SPÉCIAUX

Les vainqueurs des prix suivants sont invités à se présenter au podium dès la course finie :

Vainqueur de la course
Vainqueur du Prix de la Montagne
1er junior (U19)
1ere féminine

Un trophée et un bouquet récompensera le vainqueur ainsi que les trois autres prix spéciaux.





Course : **GP E.LECLERC BAYONNE – MOUGUERRE**

Club organisateur : **AVIRON BAYONNAIS CYCLISME**

Téléphone : 05 59 63 33 15 Mail : abcyclisme@gmail.com

Catégorie : **Open 1-2-3 + Access**

Date de l'épreuve : **17-mars-2024**

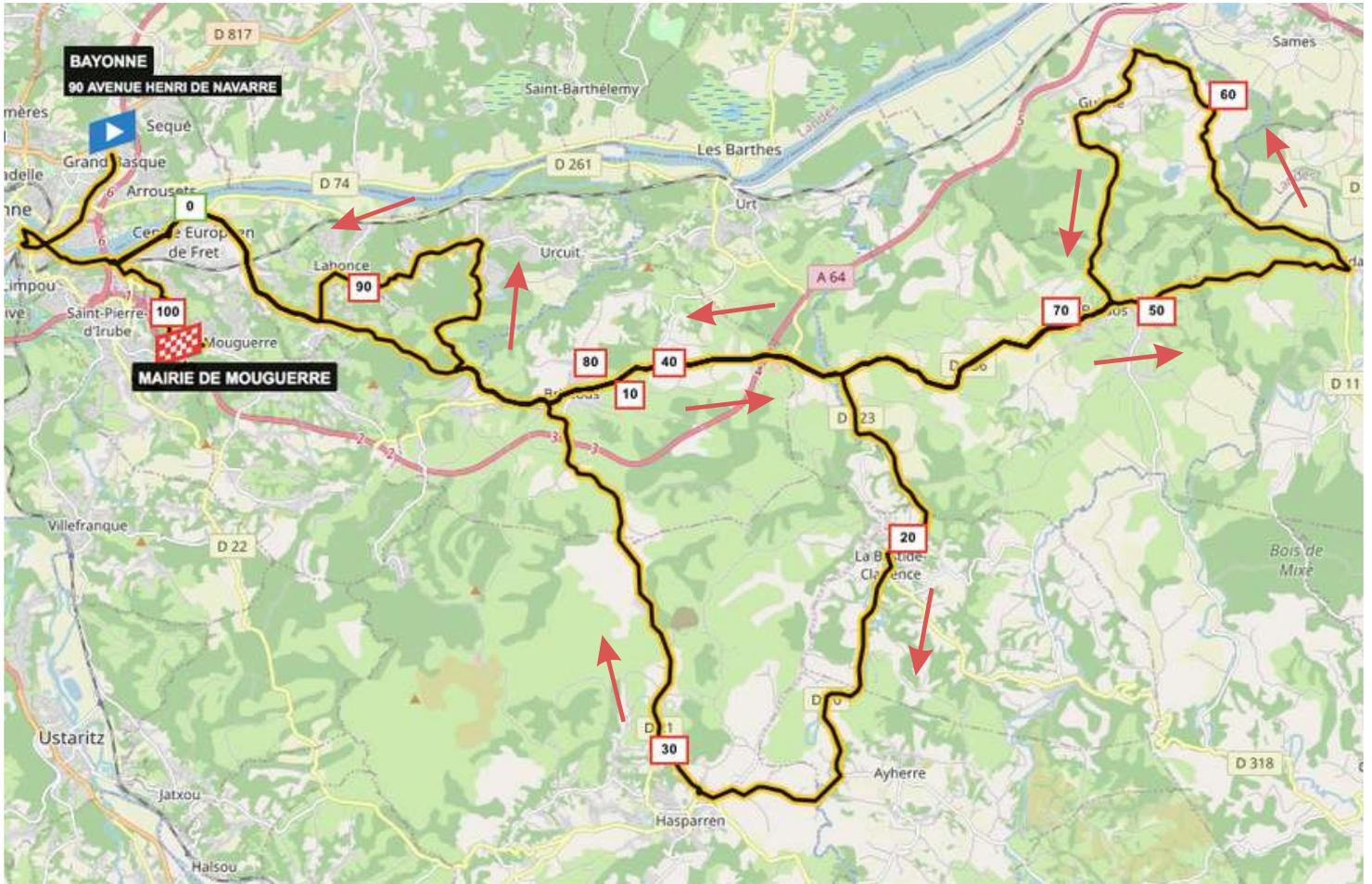
Remise des dossards : **13H30** Heure de départ : **14H30**

Lieu du départ : **BAYONNE**, 90 Avenue Henri de Navarre

Engagements : CicleWeb

LOCALITÉ	AXE/VOIE	Km de Course	Km Restants	M.H 40km/h	M.H 36km/h
BAYONNE Centre E.Leclerc Bayonne Nord / Fictif	D810	/	/	14H30	14H30
BAYONNE Rd Point Grand Basque	D810	/	/	/	/
BAYONNE Rd Point d'Aquitaine	D810 / Duvergier de Hauranne	/	/	/	/
BAYONNE Rd Point de la Nautique	Ave Resplandy	/	/	/	/
BAYONNE Rd Point des Salines	Rte de Bigot D261	/	/	/	/
LAHONCE Centre Frêt DEPART RÉEL	D312	0	101	14H45	14H45
LAHONCE Rd Point de l'Adour	D312	0	101	14H48	14H48
LAHONCE	D312	4	97	14H51	14H51
BRISCOUS	D936	9	92	14H58	14H58
BARDOS	D936 / D10	15	86	15H08	15H11
LABASTIDE-CLAIRENCE	D10	20	81	15H16	15H19
AYHERRE	D10	25	76	15H23	15H28
HASPARREN	D10 / D21	28	73	15H28	15H32
HASPARREN	D21	29	72	15H29	15H33
HASPARREN GPM 1	D21	37	64	15H40	15H46
BRISCOUS	D936	38	63	15H42	15H48
BARDOS	D936	45	56	15H51	15H59
BARDOS GPM 2	D936	51	50	16H02	16H11
BIDACHE	D936 / D11	55	45	16H09	16H18
BIDACHE	D11 / D653	56	46	16H10	16H19
GUICHE Port	D653 / D253	63	39	16H20	16H30
GUICHE GPM 3	D253	67	35	16H26	16H38
BARDOS Bourg	D253 / D936	69	33	16H30	16H41
BARDOS	D936	74	27	16H39	16H52
BRISCOUS	D936	81	20	16H47	17H01
BRISCOUS	D936 / D157	84	17	16H51	17H06
URCUIT GPM 4	D157	85	16	16H56	17H11
URCUIT	D157 / D257	87	14	16H57	17H19
LAHONCE	D257 / D312	91	10	17H04	17H23
LAHONCE Centre Frêt	D312	96	5	17H10	17H27
BAYONNE Rd Point des Salines	Rte de Bigot D261	97	4	17H12	17H29
ST PIERRE D'IRUBE Rd Point Ametzondo	D635 / D712	98	3	17H13	17H30
MOUGUERRE ARRIVÉE	D712	101	0	17H17	17H34

PARCOURS



PROFIL





REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

L'épreuve GP E.Leclerc Bayonne-Mouguerre est organisée par l'Aviron Bayonnais section Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le DIMANCHE 17 MARS.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Op123+Ac. Elle est inscrite au calendrier régional FFC. L'épreuve est classée en classe 1.24.2.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte à titre individuel. Conformément au règlement FFC l'épreuve est disputée au nombre maximum de 200 coureurs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le DIMANCHE 17 MARS de 13h00 à 14h00 à BAYONNE, « CENTRE E.LECLERC 90 AVENUE HENRI DE NAVARRE, 64100 BAYONNE ». La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes ou les coureurs se fait à la permanence de 13h00 à 14h00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs). Si besoin, l'organisation peut fournir le matériel de réception.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le véhicule du Club ainsi que les véhicules d'équipes suivant le tirage au sort par le Président du Jury.

ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE - COUREURS ISOLES SUR PARCOURS

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 8 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 09. CLASSEMENTS ET PROTOCOLE

Les classements suivants seront établis :

Classement individuel au temps (trophée+ bouquet – prix FFC)

Classement individuel de la montagne (Trophée + bouquet – prix FFC). Le classement général de la montagne s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des cols ou côtes selon la cotation suivante 5 , 3 et 1 points aux 3 premiers. En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage : classement général individuel au temps

Classement du meilleur jeune (trophée + bouquet) Tous coureurs U19.

Classement de la meilleure féminine (trophée + bouquet)

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

GRILLE GENERALE: 275/15,

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 275 €

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à MAIRIE DE MOUGUERRE

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole: Le 1^{er} de l'épreuve, Les vainqueurs des classements annexes suivants, meilleur grimpeur, meilleur jeune, meilleure féminine. Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 13. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.